

L'ALTERNANCE : UNE FORMATION, UNE EXPÉRIENCE, UN MÉTIER !

CAP agricole (niveau 3)

JARDINIER
PAYSAGISTE



EN PARTENARIAT AVEC LE



PARCOURS DE FORMATION MIXTE

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le titulaire du diplôme est capable de réaliser la mise en place d'un espace vert et/ou jardin et d'en assurer l'entretien. Il est également apte à prendre soin de son matériel et d'en assurer les opérations de maintenance courantes tout en respectant les règles de sécurité.

AVANTAGES DU PARTENARIAT CAP-NC & RSMA

Grâce à la phase préparatoire au RSMA, le candidat développe des compétences clés en **savoir-être** et en **savoir-faire**, tout en validant le **permis B** et le **SST** (Sauveteur Secouriste du Travail) et en bénéficiant d'une **formation complémentaire en élagage**.

Il intègre ensuite une formation en **alternance, gratuite** et **diplômante**, avec une **rémunération** mensuelle, un **suivi pédagogique** et un **accompagnement social**.

Tout au long de son parcours, il consolide ses acquis et construit une **expérience professionnelle** solide.

CALENDRIER & RYTHME DE L'ALTERNANCE

VOLONTAIRE STAGIAIRE RSMA
Sous statut MILITAIRE
Hébergement RSMA



VOLONTAIRE STAGIAIRE RSMA
Sous statut MILITAIRE
Hébergement RSMA



ALTERNANT AU CFA DE LA CAP-NC
Sous statut d'alternant
Salaré en entreprise



DIPLÔME
EXPÉRIENCE
MÉTIER

PHASE 1 : PRÉPARATOIRE

Avril-Juillet 2026
À Koumac

PHASE 2 : MIXTE

Août-Décembre 2026
À Nouméa

PHASE 3 : FORMATION

Janvier-Décembre 2027
À Nouméa

RYTHME PENDANT LES 2 ANS DU PARCOURS

- **Phase 2** : 3 semaines en entreprise (stage RSMA) et 1 semaine de cours à la CAP-NC
- **Phase 3** : 3 semaines en entreprise (contrat alternance) et 1 semaine de cours théorique (à la CAP-NC) et pratique sur le terrain.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITION D'ADMISSION

Avoir entre 18 et 25 ans, valider toutes les démarches d'inscription au RSMA.

1

Enregistrement
au RSMA

2

Vérification
du dossier

3

Réunion
d'information
et témoignage

4

Questionnaire social
et test français/maths

5

Visite
médicale

6

Début de
formation au CFA



Maison du SMA
Nouméa
Tél 28 98 84
ou
RSMA Koumac
Tél 47 88 21

Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie - RSMA-NC

Dispositif militaire de formation socioprofessionnelle, le RSMA-NC a pour principal objectif de favoriser l'insertion de jeunes calédoniens éloignés de l'emploi



Code ROME : A1203

OUVRIER PAYSAGISTE



APPRENDRE UN MÉTIER

Les emplois se répartissent entre un secteur privé, les entreprises paysagistes et un secteur public, les services espaces vert des villes. Le secteur privé est composé principalement de petites entreprises et d'une grosse entreprise.

Les activités de l'ouvrier paysagiste concernent la réalisation et l'entretien d'un jardin ou d'un espace vert, et nécessitent une connaissance précise des végétaux et de leur physiologie. Elles se situent toujours dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique. Elles sont réalisées avec un souci constant du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

ACTIVITÉS

- **Organisation et planification des chantiers** : Prépare et organise les tâches selon les consignes et le travail d'équipe, puis assure le rangement en fin de chantier.
- **Aménagement des espaces verts** : Réalise des travaux d'infrastructure, de plantation, de semis et d'engazonnement en suivant les plans d'exécution.
- **Entretien des espaces et des installations** : Entretien des espaces paysagers et naturels, ainsi que les infrastructures, avec des travaux de maintenance réguliers.
- **Maintenance des outils et équipements** : Effectue le réglage, le nettoyage, les petites réparations et l'entretien des matériels, y compris les équipements de protection tout en respectant les règles de sécurité.
- **Communication et rapport d'activité** : Tient à jour les enregistrements, rend compte au responsable, informe les clients et propose des améliorations pour l'optimisation des chantiers.

PROFIL MÉTIER REQUIS

- **Être en bonne condition physique** : être en capacité à travailler en extérieur et à effectuer des tâches fatigantes.
- **Être capable d'utiliser différents outils et matériels** nécessitant un **respect des mesures de sécurité** prévues.
- **Avoir le sens de l'esthétique** : avoir un regard pour l'harmonie et la mise en valeur des espaces verts.
- **Faire preuve d'adaptation** : s'ajuster aux aléas climatiques et aux conditions du terrain.

EMPLOIS VISÉS

- Ouvrier paysagiste.
- Jardinier.
- Agent d'entretien des espaces verts.
- Élagueur-grimpeur.

SALAIRE MENSUEL DURANT LE PARCOURS

	1ère année	2e année
- 21 ANS	43 000 F.CFP	92 181 F.CFP
+ 21 ANS	43 000 F.CFP	108 941 F.CFP

sous statut de **volontaire stagiaire** sous statut d'**alternant**